

2019

SCoT Cœur du Faucigny  
Version au 7 novembre 2019

Rédacteur  
Guillaume DEGIULI  
Florence LACHAT



# COMMISSION THEMATIQUE TOURISME - DIAGNOSTIC

## Table des matières

<b>DIAGNOSTIC Tourisme.....</b>	<b>3</b>
1. Les acteurs locaux du tourisme.....	3
2. L'identité touristique .....	5
3. Les principaux sites identifiés comme touristiques .....	7
4. L'agri tourisme .....	12
5. La fréquentation touristique .....	13
6. L'hébergement touristique .....	15
7. Mobilité, accessibilité.....	21
8. Les projets d'aménagement touristique.....	22
9. Ce qu'il faut retenir sur le tourisme .....	22
10. Enjeux thématiques sur le tourisme .....	23

## **DIAGNOSTIC Tourisme**

### Définitions

- Hébergement marchand : Hébergement payant, comme : un hôtel, une pension de famille, Chambres d'hôtes, gîtes, résidence de tourisme ou une location de vacances
- Hébergement non-marchand : Hébergement non-payant, en général : un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.
- Nuitée touristique : L'unité de compte de la durée du séjour d'un touriste, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Elle sert à mesurer la durée de séjour moyenne.
- Les lits froids sont les logements qui sont rarement occupés par leurs propriétaires, qui ne sont pas proposés à la location, ou, quand ils le sont, ne trouvent pas de locataires.
- Le taux d'occupation indique l'occupation moyenne d'un hébergement (appartement ou chambre) sur une période donnée.
- Le taux de remplissage correspond au nombre de personnes séjournant dans ce bien par rapport à la capacité d'accueil totale.

### **1. Les acteurs locaux du tourisme**

La collecte des données a été réalisée auprès :

- Faucigny Glières Tourisme
- Office du tourisme intercommunautaire des Alpes du Léman
- Office du tourisme Massif des Brasses

Et du syndicat mixte du Salève (garant de la préservation du Mont Salève) pour le territoire de la communauté de communes Arve et Salève.

Les OT ont un rôle d'accueil et d'information touristique / promotion touristique

#### **1.1. Compétence « promotion touristique »**

##### **L'OT Massif des Brasses**

L'organisation institutionnelle sur le territoire de la CC4R et de la CCV repose sur :

La communauté de communes de la Vallée Verte :

1 commune : Bogève

La communauté de communes des Quatre Rivières :

10 communes: Mégevette appartient au périmètre de l'OT intercommunal Alpes du Léman  
1 office de tourisme intercommunal qui est sous forme associative  
Un marché de prestation de services signé avec le syndicat des Brasses qui exécute les missions de promotion pour le compte de l'association.

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée entre les communautés de communes et l'association Office du Tourisme du Massif des Brasses en décembre 2017 pour une période de 5 ans (2018-2022).

### **L'OT intercommunal Alpes du Léman**

La compétence « promotion touristique » est exercée par l'OT intercommunal Alpes du Léman pour le compte de :

La communauté de communes du Haut Chablais

La communauté de communes de la Vallée Verte : uniquement les communes de Villard, Habère-Poche, Habère-Lullin et Saxel

La communauté de communes des Quatre Rivières : uniquement la commune de Mégevette.

L'office de tourisme des Alpes du Léman est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Une convention d'objectifs a été rédigée pour préciser la stratégie touristique à l'échelle du territoire d'intervention de l'OT Alpes du Léman. Elle a été signée le 1er janvier 2019 pour une période de 3 ans (2019-2022).

### **Faucigny Glières Tourisme**

L'organisation institutionnelle du tourisme sur le territoire Faucigny-Glières repose sur :

- La Communauté de Communes Faucigny Glières
- 1 Office de tourisme intercommunal
  - o Sous forme associative

La compétence tourisme a été déléguée à "Faucigny Glières Tourisme" pour une durée de 3 ans (2017-2019) par une convention pluri-annuelle.

## **1.2. Autres**

### **Communauté de communes Arve et Salève**

La politique de promotion touristique est relayée par les communes, pas de service tourisme dédié au niveau intercommunal. Il existe toutefois, une fréquentation sportive et de loisirs encadrés notamment sur le Mont Salève et ses abords.

## Communauté de communes de la Vallée verte

La politique de promotion touristique est assurée par l'Office du Tourisme intercommunal des Alpes du Léman pour Habère-Lullin, Habère-Poche, Villard et Saxel. La promotion touristique de la commune de Bogève est assurée par l'Office de Tourisme du Massif des Brasses. Il n'y a pas de service tourisme au niveau intercommunal pour les communes de Boège, Burdignin et Saint André de Boège. Ces dernières relayent au niveau communal les activités touristiques présentes.

## Syndicat Mixte du Salève

La CCAS adhère au syndicat mixte du Salève.

Ce syndicat travaille à concilier la préservation des paysages, du patrimoine et de la nature du Salève dans sa vocation d'espace de loisirs et de détente.

Il n'a pas de compétence « promotion touristique ».

Le syndicat mixte du Salève regroupe 19 communes : Cruseilles, Copponex, Cernex, Vovray-en-Bornes, le Sappey, Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Bouveret, Saint-Blaise, Andilly, Présilly, Beaumont, Neydens, Feigères, Neydens, Saint-Julien-en-Genevois, Archamps, Collonges-sous-Salève, Etrembières, Annemasse **et la communauté de communes Arve et Salève** comprenant Monnetier-Mornex-Esserts, La Muraz, Reignier, Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre – Dame, Scientrier, Nangy, Pers-Jussy.

La mise en tourisme du Salève entre dans les axes de travail de l'Office du Tourisme des Monts de Genève ; cet office du tourisme travaille sur la promotion touristique des 3 Monts : Salève – Voirons – Vuache les qualifiant des Monts de Genève, de territoire de campagne entre Genève et Annecy ou alliance de plaine, de campagne verdoyante et de montagne. La CCAS n'est pas membre de cet office de tourisme.

## 2. L'identité touristique

### L'OT du Massif des Brasses

La mission de promotion touristique confiée à l'OT du Massif des Brasses doit s'appuyer sur les actions suivantes :

- Affirmer la destination comme destination de station de loisirs hivernaux et de montagne ;
- Développer les produits/activités annuels afin de dessaisonnaliser l'activité touristique et de maintenir la clientèle famille de notre territoire ;
- Conserver l'identité des villages dans la communication et ses particularismes (patrimoine rural et architectural, patrimoine vernaculaire) ;

- Identifier le territoire comme un espace de découverte et de pratique des activités de pleine nature ;
- Valoriser le patrimoine du territoire.

### **L'OT intercommunal Alpes du Léman**

La stratégie touristique portée par l'OT intercommunal Alpes du Léman repose sur un tourisme 4 saisons s'appuyant sur l'existant : le terroir, les savoirs faire, l'interprétation, ...

Le bassin de clientèle est aux portes du territoire, qui se situe à ½ heure de l'agglomération d'Annemasse, de Genève et de grandes stations comme les Portes du Soleil.

Le potentiel touristique du territoire s'adresse à plusieurs types de famille avec enfants.

### **Syndicat Mixte du Salève**

Sur le Salève, les pratiques sportives sont nombreuses et diversifiées : escalades / sentiers vertigineux, parapente, air soft, free ride, ... la pratique de sport extrême et la proximité de grandes villes comme Genève, Annemasse, ... entraînent une accidentologie, un taux de suicide, ... identifiant le Salève comme 2<sup>ème</sup> site le plus meurtrier après le Mont Blanc en Haute Savoie.

Il existe plusieurs épreuves et compétitions sportives sur le Salève : éco-trail, trail, courses d'orientation, rallye automobile, ...

Les pratiques se développent notamment grâce à l'accessibilité des parties sommitales avec le téléphérique qui est ouvert toute l'année et dont les prix proposés sont abordables.

Les activités proposées sont variées avec une dominante pour la randonnée :

- 90 kms de sentiers / PDIPR
- schéma directeur de la randonnée
- association des amis des sentiers
- berges de l'Arve / schéma Léman Mont Blanc
- les chemins du Soleil

### **Faucigny Glières Tourisme**

Le territoire de la CCFG n'est pas une destination touristique toutefois le territoire bénéficie du rayonnement de Annecy, Genève, de Chamonix et des grandes stations de ski.

Le tourisme de découverte économique est un des axes de travail de "Faucigny-Glières Tourisme". L'évènement "Com'les Pro" a été créé, il y a 3 ans en partenariat avec la CC Cluses Arve et Montagnes et a été ouvert il y a 2 ans au Pays Rochois. Toutes les entreprises du territoire peuvent participer ; actuellement les domaines d'activités représentés sont : l'industrie, les artisans producteurs, la santé et le

social, l'environnement, la culture et les loisirs et enfin les commerces et services. En 2018, 73 entreprises ont participé à l'évènement. Le public accueilli : scolaires, grands publics, entrepreneurs, ... soit 3000 personnes en 2018 dont une majorité de locaux et quelques vacanciers. "Com'les Pro" a lieu aux vacances de la Toussaint. Cet évènement est inédit en Haute-Savoie.

Le tourisme de proximité est tourné vers les excursions sur la journée en hors saison.

Le principal atout touristique repose sur la qualité des sites naturels ; ces sites peuvent engendrer des conflits entre les usagers (randonneurs et VTT/Quad/motocross/... ; randonneurs et alpagistes ; ...). Il existe certaines mesures de protection des sites naturels qui peuvent engendrer des conflits dans les usages comme les zones de protection du gypaète, ou du tétras lyre.

### **3. Les principaux sites identifiés comme touristiques**

#### **3.1. Les sites naturels les plus fréquentés**

- Le Salève et son téléphérique
- Le Plateau des Glières et son domaine nordique
- Le Plateau de Solaison et son domaine nordique
- Le massif d'Hirmentaz et des Habères et son domaine de ski alpin
- Les Voirons et la montagne des Hermones avec leurs sentiers balisés
- Le Plateau de plaine Joux
- Le Massif des brasses.

La fréquentation de ces sites est présente tout au long de l'année avec certaines activités plus saisonnières comme pour les stations hivernales. En avril 2018, « SavoieMont Blanc » recense les stations hivernales suivantes :

- Station d'Arbusigny
- Station de Brizon - Solaison
- Station de Mégevette (domaine nordique, exclusivement destiné aux scolaires)
- Station de Saxel
- Station des Habères - Plateau des Moises
- Station des Moises
- Station du Massif des Brasses
- Station du Salève (La Croisette)

Elles sont exploitées en ski alpin et en ski de fonds<sup>1</sup> mais ne connaissent pas la même fréquentation ni le même enneigement.

---

<sup>1</sup>.(enneigement cf diagnostic environnement).

Ces sites naturels emblématiques sont valorisés :

- par plusieurs chemins de randonnée qui sont balisés et entretenus (PDIPR, GR, ...). Ils sont utilisés pour des randonnées / des promenades, des sorties accompagnées, ...
- par des voies dédiées au vélo comme sur les berges de l'Arve (cheminement Léman – Mont Blanc), sur les berges de La Menoge (piste VTT pour la descente d'Habère Poche au Pont de Fillinges) sur les voies départementales (circuits cyclotouristiques gérés par le Conseil Départemental de la Haute Savoie), sur le territoire du SCoT avec des identifications par des schémas cyclables comme celui des 4 rivières, ...
- par des aménagements spécifiques comme pour favoriser l'accès aux berges de l'Arve pour la pratique de la pêche (<http://www.riviere-arve.org/realisations/valorisation.htm>), canyoning, baignade, ...
- Par l'agro-pastoralisme

Il existe un large panel d'activités outdoor et de pleine nature. La valorisation des sites naturels s'affirme par la fréquentation sportive de certains sites au travers de l'organisation d'épreuves sportives qui perdurent dans le temps comme certains trails, certains rallyes, ...

### **3.2. Le chemin directeur de la randonnée et PDIPR**

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est une compétence du Conseil départemental. Le CD74 élabore en étroite collaboration avec communautés de communes ces PDIPR.

#### **Communauté de Communes Arve et Salève**

C'est le Syndicat Mixte du Salève qui est compétent sur les sentiers de randonnée pour la communauté de Communes. Le Schéma Directeur de la Randonnée du Syndicat est validé à ce jour.

#### **Communauté de Communes Faucigny-Glières**

Le Schéma Directeur de la randonnée est en cours de rédaction par la CCFG. Les sentiers PDIPR sont donc susceptibles d'être modifiés d'ici la fin de l'année.

#### **Communauté de Communes Quatre Rivières**

La Communauté de Communes finalise son schéma directeur de la randonnée. Ce schéma proposera un diagnostic de l'offre de randonnées sur les 4 Rivières ; Il définit les itinéraires à inscrire au PDIPR et la compétence de chaque sentier.

#### **Communauté de Communes Vallée Verte**

Le Schéma Directeur de la randonnée est en cours d'instruction par le Département. Les sentiers PDIPR sont donc susceptibles d'être modifiés d'ici la fin de l'année.

### 3.3. Les principaux édifices patrimoniaux et historiques

	<b>Edifices patrimoniaux et historiques</b>
<b>CCAS</b>	<p>Gare du téléphérique du Salève</p> <p>Chalets d'alpage de « la pile » et des « Crêts »</p> <p>Chalets de la Croix à Monnetier-Mornex</p> <p>Eglise et village de La Muraz</p> <p>Edifices construits protégés :</p> <p>Ruines du château de Borringses à Reignier</p> <p>Village d'Esery</p> <p>Et une quinzaine d'autres édifices construits : ruines, châteaux, ...</p>
<b>CCFG</b> <b>Le patrimoine bâti</b>	<p>Château des Sires de Faucigny (Bonneville)</p> <p>Site clunisien (Contamine sur Arve)</p> <p>Patrimoine architectural médiéval : centre-ville de Bonneville : arcades et place triangulaire</p> <p>Bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques</p> <p>Petits patrimoines bâtis religieux / vernaculaire (fours à pain, lavoirs, chalets d'alpage) : chapelle de Vougy, Eglise du Petit Bornand, abbaye et retable à Entremont, ...</p> <p>Monument Gilioli – Plateau des Glières</p> <p>Des associations de protection et valorisation du patrimoine actives</p> <p>3 Guides du Patrimoine des Pays de Savoie</p>
<b>CC4R</b>	<p>Eglises de Faucigny, de Viuz-en-sallaz</p> <p>Château de Faucigny</p> <p>Prieuré de Peillonex.</p>
<b>CCVV</b>	<p>Eglises Habère Lullin, Villard, Boège</p> <p>Les chalets d'Ajonc à Villard</p>

	<p>Les Granges Mamet à Habère Poche</p> <p>Monastère des Sœurs de Bethléem à Boège</p> <p>Chapelle Notre Dame des Voirons à Boège</p> <p>Château de Rocafort à Boège</p> <p>Patrimoine religieux : (Croix de Chemin de La Veillaz à Villard ; Chemin de Croix de la Pointe de Miribel à Villard, ...)</p>
--	---

### **3.4. Des sites aménagés**

Il existe plusieurs types de sites aménagés accueillant des visiteurs réguliers. Ci-après quelques exemples, ces listes ne sont pas exhaustives.

- Des sites naturels avec aménagements : signalétiques, parcours d'interprétation, ...
- Du patrimoine artisanal et industriel
- Des activités familiales
- Des équipements communaux / sportifs / aménagements de plein air

#### **Sites naturels avec aménagements : signalétiques, parcours d'interprétation, ...**

	<b>Sites naturels avec aménagements : signalétiques, parcours d'interprétation, ...</b>
<b>CCAS</b>	<p>Blocs erratiques de la plaine des Rocailles (Reignier)</p> <p>Dolmen de la Pierre aux fées (Reignier - circuit cyclotourisme)</p>
<b>CCFG</b>	<p>Grotte de la Glacière (Brizon)</p> <p>Plateau des Auges à Entremont (randonnées)</p> <p>Lac de Lessy à Petit Bornand (randonnée)</p>
<b>CC4R</b>	<p>Grotte d'Onnion (grottes habitées à la préhistoire).</p> <p>Meulières du Vouan à Viuz en Sallaz</p> <p>Le Môle, le Lac du Môle (La Tour)</p>
<b>CCVV</b>	<p>Tourbières des Moises</p> <p>Sentier de La Glappaz à Habère Lullin</p>

## Patrimoine artisanal et industriel

	<b>Patrimoine Artisanal et industriel</b>
<b>CCFG</b>	Patrimoine industriel de Vougy, Pont du 18 <sup>ème</sup> Siècle (Marignier) Usine du Giffre à Marignier
<b>CCVV</b>	Les Meulières du Vouan à Saint André de Boège, à Viuz en Sallaz

## Des activités familiales

Parc accrobranche (Saxel, Monetier Mornex...)

Les Fruitières des Bornes à Arbusigny

Plaine des Rocailles

## Des équipements intercommunaux / communaux / sportifs / aménagements de plein air

<b>CCAS</b>	Golf d'Esery Practice de Mornex Foyer de ski de fonds d'Arbusigny (Plateau des Bornes) Foyer de ski de fonds de La Croisette (La Muraz / le Salève)
<b>CCFG</b>	Lac de la Motte Longue à Bonneville (base de loisirs) Base nautique Guy Chatel à AYZE-Bonneville Les domaines nordiques du Plateau des Glières et de Solaison
<b>CC4R</b>	Foyer de ski de fonds Massif des brasses, Lac du Môle, plateau de plaine Joux
<b>CCVV</b>	Foyer de ski de fonds Plateau des Moises

Il existe une mise en tourisme par l'intermédiaire des circuits cyclo-touristiques ; cette mise en tourisme est portée par le conseil départemental de la Haute Savoie.

## Les musées

- Eco musée Pays'Alp – musée paysan - maison de la mémoire à Viuz en Sallaz
- Musée de la mode à Faucigny,
- La maison du Salève : exposition(s)
- Musée du Moyen Age à Entremont

- Le bâtiment de la Mémoire (Thorens)
- Le monument GILLOLI (mémorial des Glières)

### **Des événements festifs (listes non exhaustives)**

Rock n' poche – Habère Poche : musique,

Festival des Rockailles – Reignier : musique

*Sur le territoire Faucigny\_Glières :*

- Plusieurs manifestations culturelles locales à intérêt touristique
- Festival des Saltimbanques
- Plein Feux Festival : Bonneville : musique
- Glières Fête la Liberté
- Solaison Fête de la montagne
- Journées Européennes du Patrimoine
- COM'les Pro : évènement dédié à la visite d'entreprise dans le département et la vallée de l'Arve (OT de Cluses Arve et Montagne et de Faucigny Glières)

## **4. L'agri tourisme**

Il s'agit d'une forme de tourisme dont l'objet est la découverte des savoir-faire agricoles d'un territoire, et par extension des paysages, des pratiques sociales et des spécialités culinaires découlant de l'agriculture.

L'agritourisme, c'est la combinaison de deux activités :

- Une activité agricole
- Une activité à destination de touristes ou de clientèle de proximité

Ces activités peuvent être pratiquées sur l'exploitation ou utiliser une composante agricole de l'exploitation. Elles n'impliquent pas nécessairement une notion de nuitée / tourisme gourmand : repas, vente de produits de la ferme, ...

Ce concept original peut permettre aux agriculteurs :

- de favoriser l'échange direct et de communiquer autrement sur leur activité et leur production / visite de la ferme ;
- de diversifier l'activité et les sources de revenus, de maintenir ou créer des emplois ;
- de mettre en valeur et de préserver le patrimoine bâti et naturel ;
- de proposer parfois des chambre(s) à la ferme.

### **L'OT du Massif des Brasses**

Il n'y a pas d'hébergement à la ferme sur le territoire de l'OT du Massif des Brasses. Il existe des activités à la ferme comme :

- visite et dégustation de fromage (AOC Reblochon et Abondance)
- visite de la ferme de l'escargot à Viuz en Sallaz

### **L'OT Alpes du Léman :**

- Savoir faire agricole du territoire
- hébergement sur les sièges d'exploitation de la petite agriculture de montagne (chez apiculteur par exemple)
- pratique sociale, accueil à la ferme (vallée verte)

### **Faucigny-Glières Tourisme**

Il existe des démarches en direction de l'agritourisme mais ce sont de petites exploitations agricoles (parfois à la recherche d'un revenu complémentaire) par exemple :

- Le Petit Bornand : visite de la ferme et dégustation de fromage
- Ayze : bergerie qui propose visite de la ferme
- Ayze / Bonneville / Marignier : les viticulteurs proposent visite / dégustation
- Ayze : producteur de confiture : visite / dégustation
- Contamine : producteur de bière du Faucigny : visite / dégustation
- Autres producteurs et artisans (boissellerie, confiture, miel, fabrique de faux fond, etc.)

### **Sur le territoire Arve et Salève**

Sur le Salève, il existe plusieurs alpages. En chiffre, cela représente 700 ha / 700 têtes / 15 alpages. Pour 50% les alpages sont exploités et propriétés d'agriculteurs suisses

Il n'y a pas de fabrication en alpage. Par contre, il existe quelques ventes directes au pied du Salève. Et on identifie quelques producteurs locaux localisés dans la plaine des Rocailles

La gestion des alpages est encadrée par un plan pastoral : travaux de débroussaillage, préservation de points d'eau, ...

## **5. La fréquentation touristique**

### **L'OT du massif des Brasses**

En 2018-2019, pour le domaine alpin des Brasses, il a été vendu 30'000 supports correspondant à environ 1 million de passage décomptés aux bornes des remontées mécaniques.

Les forfaits annuels représentent 30% des revenus de la station des Brasses

La station est ouverte du 20 décembre au 31 mars.

Le parc des remontées mécaniques est vieillissant. Un renouvellement du parc est à l'étude ; le réaménagement du front de neige a été réalisé.

Il existe une retenue collinaire de 50'000 m<sup>3</sup> réalisé en 2010. Les prélèvements dans la limite de 80'000 m<sup>3</sup> par an sont autorisés. Il y a 100 enneigeurs sécurisant 50% de l'enneigement du domaine skiable.

Le domaine nordique est classé 4ème en Haute-Savoie en termes de vente de forfaits.

Il y a environ 35 kms de pistes de descente et 37 kms de pistes de fonds.

### **L'OT Alpes du Léman :**

Sur la base des hébergements touristiques commercialisés par l'OT Alpes du Léman, soit environ 1/3 des lits chauds de son périmètre, les taux de remplissage pour 2018 sont les suivants :

- 42.58 % pour l'hiver 2017/2018
- 41.22% pour l'été 2018

En période hivernale, les domaines skiabls alpins :

- Bellevaux-Hirmentaz
- Les Habères
- le stade de neige de Lullin-Col du feu

Les domaines de ski nordique : Plateau des Mouilles, Espace nordique des Moises, domaine de Mégevette (domaine nordique réservé aux scolaires) et Plateau de Plaine-Joux.

La fréquentation touristique estivale : activité estivale et gastronomie.

### **Faucigny Glières Tourisme**

Le territoire accueille des touristes en période hivernale pendant les vacances scolaires et en période estivale de juin à septembre, ainsi que des populations en visite à la famille ou chez des amis

La durée du séjour est de 1 nuit en hiver et de 3 nuits à une semaine en été.

Sur les plateaux, les durées de séjour sont plus longues notamment dans les structures accueillant des groupes.

Le Plateau des Glières apparaît comme le 1<sup>er</sup> site en termes de vente de ticket pour la pratique du ski de fond.

Les activités touristiques vertes sont nombreuses et variées : randonnées pédestres (création en cours d'un schéma où sont repris entre autres les sentiers identifiés au PDIPR) Les séjours touristiques sont de courte durée en hiver, généralement une nuitée avant le séjour dans les stations et 1 nuitée à la fin du séjour. Les séjours les plus longs ont lieu en juillet et en août.

Le territoire n'est pas une destination touristique à proprement dit, on ne part pas en « Faucigny Glières ». Il bénéficie de sites naturels remarquables et culturels

complémentaires. Le territoire a une capacité à capter les touristes des territoires limitrophes car plus attractifs.

L'évènement COM'les Pro a attiré 3'000 visiteurs en 2018 sur une période de 15 jours.

### **Sur le territoire Arve et Salève**

La fréquentation du Salève, pour les loisirs et les activités sportives, est estimée à 250'000 visiteurs chaque année

La fréquentation du Mont Salève repose sur du loisir local dont 50% viennent de Genève et de l'agglomération d'Annemasse. Les visiteurs viennent pour la randonnée et la promenade, le VTT, le cyclotourisme, ... il existe une fréquentation de passage notamment en été : visite en famille (environ 15% de la fréquentation).

Il n'y a pas de phénomène de nuitée avant ou après séjour en station de ski.

## **6. L'hébergement touristique**

*Tous les hébergements marchands ne sont pas classés ou labellisés alors que les données chiffrées présentées par Savoie Mont Blanc concernent les hébergements marchands classés ou labellisés. Les classements ou labels sont réalisés à la demande des hébergeurs. Tout exploitant doit être déclaré au registre du commerce*

### **Lits chauds, lits tièdes, lits froids**

*La distinction entre lits chauds et lits froids est uniquement fondée sur le taux d'occupation des lits.*

*Faute d'une définition officielle, on considère généralement qu'un lit est dit «froid» lorsqu'il est occupé moins de 4 semaines par an, et qualifié de «chaud» s'il est occupé au moins 12 semaines par an. Les lits occupés entre 1 et 3 mois par an sont qualifiés de «tièdes».*

### **6.1. Le parc de logements touristiques**

	Meublés	Résidences de tourisme	Hôtels	Campings	Centres et villages de vacances	Refuges et gîtes	Chambres d'hôtes labellisées
CCAS	15	0	1	1	0	0	0
CCFG	23	0	6	2	2	10	1
CC4R	28	0	3	1	4	1	1
CCVV	15	0	2	1	8	2	2
<b>CDF</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

Source : Observatoire / Savoie Mont Blanc 2018

L'offre en logements touristiques se représente comme suit :

- 63% de meublés ;
- 11% de centres et villages de vacances

- 10% de refuges et de gîtes
- 9% d'hôtels
- 4% de campings
- 3 % de chambres d'hôtes labellisées<sup>2</sup>.

Il faut noter l'insuffisance de l'offre hôtelière et la sous-représentation des chambres labellisées.

### **Les résidences secondaires<sup>3</sup>**

Les résidences secondaires<sup>4</sup> du territoire Cœur du Faucigny se répartissent comme suit :

- 11.5% sur le territoire CCAS
- 23.7% sur le territoire CCFG
- 34% sur le territoire CC4R
- 30% sur le territoire CCVV<sup>5</sup>.

Communes	Part des RS dans le parc total 2015	Part des RS dans le parc total 2010	Résidences secondaires 2015	Résidences secondaires 2010
Arbusigny	13,1	13,8	66	62
Arthaz-Pont-Notre-Dame	1,5	1,0	10	6
Ayze	4,8	4,3	50	41
Boège	12,2	12,4	103	102
Bogève	41,6	39,2	330	305
Bonneville	3,5	3,2	199	167
Brizon	46,1	42,4	215	191
Burdignin	22,0	30,7	83	115
Contamine-sur-Arve	5,0	7,1	44	52
Faucigny	12,6	12,1	36	30
Fillinges	6,6	7,7	101	106
Habère-Lullin	27,1	26,7	149	117
Habère-Poche	48,2	47,5	593	538
Marcellaz	6,3	7,8	29	27
Marignier	3,3	2,8	97	76
Mégevette	43,9	30,0	208	121
Monnetier-Mornex	12,3	12,0	140	134
La Muraz	12,2	12,4	65	61

<sup>2</sup> L'offre en chambre d'hôtes apparaît comme sous-estimée ; cela est en partie dû à la contrainte de la labélisation.

<sup>3</sup> Extrait du diagnostic territorial intermédiaire : Urbanisme Logements

<sup>4</sup> La résidence secondaire ou « occasionnelle » est, selon la définition de l'Insee, une habitation servant notamment de logement de villégiature à ses propriétaires ou locataires, ceci uniquement pour des périodes de courtes durées durant l'année.

<sup>5</sup> Cette statistique est en réalité largement surestimée notamment dû aux frontaliers qui se déclarent en résidence secondaire et les locations mensuelles, louées toute l'année qui sont liées au travail saisonnier.

Nangy	2,0	2,9	17	25
Onnion	49,1	46,6	515	491
Peillonex	4,7	7,3	28	44
Pers-Jussy	8,3	9,3	113	105
Glières-Val de Bornes	38,8	39,6	522	510
Reignier-Ésery	3,8	3,9	134	121
Saint-André-de-Boège	19,5	19,7	63	64
Saint-Jean-de-Tholome	17,7	21,1	92	104
Saint-Jeoire	16,4	15,0	279	234
Saxel	13,2	21,4	31	43
Scientrier	1,4	2,4	7	11
La Tour	7,4	7,7	38	36
Villard	25,6	27,5	109	118
Ville-en-Sallaz	4,7	5,5	20	17
Viuz-en-Sallaz	12,6	13,4	283	276
Vougy	0,8	0,8	5	4

Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

De manière générale, la part des résidences secondaires tend à amorcer une diminution. Il existe toutefois des particularités au sein du parc de logements du territoire Cœur du Faucigny :

Entre 1999 et 2015, la part des résidences secondaires dans le parc total de logements a diminué passant de 18% à 13%.

La part des résidences secondaires a :

- diminué fortement sur les communes de Burdignin (-9 points) et de Saxel (-8 points)
- augmenté de manière significative sur le territoire de Mégevette en gagnant 14 points entre 2010 et 2015.

Sur les communes de Bogève (41.6%), Brizon (46.3%), Habère-Poche (48.1%), Mégevette (43.8%) et Onnion (49.1%), la part des résidences secondaires dans le parc total est comprise entre 40 et 50%

### **Les lits touristiques<sup>6</sup>**

Sur le territoire Cœur du Faucigny, il y a une offre globale de 26606 lits (d'après les données collectées pour l'année 2018 source : « Savoie Mont Blanc »,) dont 3119 lits marchands.

<sup>6</sup> Source : 2018\_Savoie Mont Blanc

Les plus gros pourvoyeurs de lits sont les centres villages vacances, auberges de jeunesse, maison familiale.

	Lits marchands	Lits non marchands	Total lits	Total structures
CCAS	830	7074	7844	1434
CCFG	487	3354	3841	689
CC4R	803	7283	8086	1503
CCVV	999	5836	6835	1199
<b>CDF</b>	<b>3119</b>	<b>23547</b>	<b>26606</b>	<b>4825</b>

La CCVV offre le plus de lits touristiques marchands (avec 32% de l'offre CDF) contre la CCFG qui offre le moins de lits marchands avec 16% de l'offre totale CDF.

## **6.2. L'offre en hébergement touristique : commercialisation, taux d'occupation, ...**

### **L'OT du Massif des Brasses**

L'OT des Brasses propose une petite centrale de réservation sur les 4 communes historiques et quelques communes voisines ; soit environ une quarantaine de logements.

Nombre d'hébergements partenaires de l'OT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 en meublés classé</li> <li>- 8 en meublés non classés</li> <li>- 6 en gîtes</li> <li>- 2 hôtels (Auberge de Mégevette et Les Sapins à Saint Jeoire)</li> <li>- 2 chambres d'hôtes</li> <li>- 4 villages de vacances : Les Chavannes à Onnion ; Le Chalet du Levant à Onnion ; Le chalet du CAF La Vuagère à Viuz-en-Sallaz ; Le Jorat à Bogève</li> </ul>
Taux de remplissage des lits marchands gérés par l'OT	A compléter
Nombre de nuitées vendues par commune	A compléter

Les hôtels ferment et se transforment parfois en logements. C'est souvent la conséquence de la nécessaire mise aux normes ; coûteuses pour des établissements dont l'activité est saisonnière.

Il existe 2 campings : quelques places en accompagnement du restaurant l'Alpage à Plaine Joux et un camping à La Tour

Des besoins variés en hébergement suivant la clientèle :

Beaucoup de clients viennent du bassin genevois : pas de séjour, activité à la journée.

Une clientèle ne vient pas séjourner car l'offre en hébergement ne correspond pas aux attentes.

Les pratiques touristiques pour l'hébergement se tournent vers le tourisme collaboratif avec notamment airbnb.

La station fonctionne en appui de l'offre d'hébergement, par exemple en hors saison avec les 2 colonies de vacances "Les Chavannes" à Onnion et « La Clef des Champs" à Saint-Jeoire

La durée de séjour en période hivernale est d'une semaine et 5 jours de ski effectifs.

### **L'OT Alpes du Léman :**

L'OT Alpes du Léman a un rôle dans la commercialisation de l'hébergement touristique, dans le cadre d'un partenariat entre les hébergeurs et l'OT. L'OT intervient sur environ 1/3 des lits chauds de son périmètre.

Le taux de remplissage en 2017 est de 42% des lits marchands gérés par l'OT.

Au cours de l'année 2017, il a été vendu 31000 nuitées sur les communes de Habère-Poche, Habère-Lullin, Villard, Mégevette et Saxel.

Les hébergements partenaires de l'OT Alpes du Léman pour la saison 2017-2018 sur le territoire Cœur du Faucigny (Vallée Verte + Mégevette) sont au nombre de 52.

Les hébergeurs (partenaires et non-partenaires de l'OT Alpes du Léman) percevant et restituant la taxe de séjour sont au nombre de 77.

L'OT Alpes du Léman encourage les hébergeurs à demander le classement de leur hébergement pour tendre vers une montée en gamme des produits.

L'offre en hébergement touristique :

- Les résidences secondaires.
- Les gîtes communaux.
- Les hôtels (« Les Touristes » à Habère-Lullin).
- Les centres de vacances (« Les Cîmes » à Habère-Poche ; « Les Gentianes » à Villard).

### **Faucigny Glières Tourisme**

"Faucigny-Glières Tourisme" assure la promotion d'une partie du parc immobilier : 90 hébergeurs recensés. Il n'y a pas de centrale de réservation à l'OT.

La part des résidences secondaires est importante ; elle représente une forte part de l'hébergement non marchand.

L'offre en hébergement est assurée aussi :

- par les hôtels ; ils sont au nombre de 6 dont 1 en possible cessation d'activité à Contamine sur Arve. En cas de cessation d'activité, l'hôtel de Contamine pourrait être transformé en logements.
- par des meublés ; qui se transforment parfois en location annuelle.
- par 2 campings : 69 emplacements à Bonneville et 30 emplacements à Glières Val de Borne. Les campings sont ouverts de juin à septembre

La qualité de l'hébergement touristique est à améliorer ; seul 20% du parc est classé.

Les hôtels accueillent un tourisme d'affaire en semaine et un tourisme de loisirs les week-end. L'amplitude d'ouverture hebdomadaire peut être un frein à l'accueil de touristes (fermeture les week-end de certains établissements).

Le coût de la nuitée dans les établissements hôteliers est un atout par rapport au coût des nuitées dans les grandes stations de proximité.

La fréquentation touristique et l'occupation des hébergements touristiques est en inadéquation. Il existe une part conséquente de touristes qui résident dans la famille lors de leur séjour.

Il faut noter que certains actifs se logent pour de courtes durées dans les meublés.

### **Sur le territoire Arve et Salève**

Le Salève a toujours constitué un lieu de villégiature pour les genevois ; il est habituel que les genevois possèdent un chalet, une maison sur les contreforts du Salève et viennent y passer les fins de semaine.

## **6.3. Réhabilitation de l'immobilier de loisirs / amélioration du parc immobilier touristique**

### **L'OT du Massif des Brasses**

Les programmes de logements qui ont accompagné le développement de la station des Brasses au cours des années 80 et 90, sont désormais devenus des résidences principales.

Le phénomène de réhabilitation de l'immobilier de loisirs n'est pas traité en tant que tel, les constructions changent d'usage à l'initiative de leur propriétaire. Il faut être vigilant par rapport au maintien des dernières colonies de vacances présentes sur le territoire.

### **L'OT Alpes du Léman :**

Sur la question de la réhabilitation de l'hébergement touristique l'OT Alpes du Léman est à la recherche d'outils et de moyens. Il n'y a pas de connaissance sur le niveau de besoin et d'envie des propriétaires hébergeurs pour la réhabilitation de l'hébergement touristique.

L'OT joue un rôle d'accompagnement auprès des porteurs de projet privé *par exemple sur Bellevaux à Hirmentaz transformation d'un hôtel en appart'hôtel ou encore transformation d'une ferme d'alpage en hébergement insolite à Vailly (hors périmètre SCoT).*

Les évolutions récentes de l'offre en hébergement :

- Les résidences secondaires / pour partie des logements occupés en tant que résidence principale ; population suisse résidente permanente non déclarée.

- Les gîtes communaux :
  - o deux gîtes de la commune d'Habère Poche font l'objet d'un projet de réhabilitation
  - o et 1 gîte communal à Mégevette

### **Faucigny Glières Tourisme**

Les évolutions récentes de l'offre en hébergement :

- pour les hôtels: en cas de cessation d'activité les hôtels sont parfois transformés en logements.
- pour des meublés : de plus en plus de location annuelle. Il faut noter que certains actifs se logent pour de courtes durées dans les meublés.

La qualité de l'hébergement touristique est à améliorer ; seul 20% du parc est classé.

### **Sur le territoire Arve et Salève**

Absence d'un patrimoine d'immobilier de loisirs.

## **7. Mobilité, accessibilité**

Le territoire est principalement desservi par les routes départementales. Les services de transport en commun existent mais sont insuffisants notamment en période hivernale. Il faut noter des initiatives comme le transport à la demande, les navettes communales et intercommunales, ainsi que le rôle joué par les lignes LISHA.

### **L'OT du Massif des Brasses**

Le territoire est trop éloigné de la ville pour proposer une offre en transport en commun adaptée. Il existe des navettes proposant des rotations en été vers la piscine d'Onnion (15 juillet - 15 août) et en hiver vers la station des Brasses (de décembre à mars pendant les vacances scolaires). Les principaux arrêts sont à Saint Jeoire, Viuz en Sallaz, Bogève et Onnion. Proximiti gère ces transports. Les rotations de ces navettes ne correspondent pas avec les horaires des lignes LISHA.

### **L'OT Alpes du Léman :**

A l'échelle de l'OT des Alpes du Léman, les actions vont en direction :

- des mobilités douces : circuits cyclotouristiques, VTT
- de la création de points de recharge électrique pour les vélos (Habère-Poche/Plateau des Moises ; Saxel/Super Saxel sentier d'interprétation)
- de circuit en site propre (circuit VTT sur les berges de la Menoge)
- du tourisme d'itinérance (vélo)

### **Faucigny Glières Tourisme**

Sur le territoire, sans voiture, il est difficile de se déplacer ; l'offre Proximiti ou LISHA est insuffisante.

Pour l'instant Proximiti ne propose pas de ligne en direction des plateaux. Il existe quelques solutions avec l'offre en transport à la demande.

Il manque une offre en déplacement doux et une offre pour rejoindre les plateaux de Solaison et des Glières depuis la Vallée.

L'offre en piste cyclable est à noter : cheminement Léman Mont Blanc ainsi que la station d'autopartage du réseau Citiz à Bonneville.

### **Sur le territoire Arve et Salève**

L'accès au Salève s'effectue via un téléphérique et par la route (plusieurs aires de stationnement).

## **8. Les projets d'aménagement touristique**

Sur le Salève :

- Monnetier-Mornex : gare supérieure du téléphérique / espace animation / restaurant panoramique (autorisation délivrée) ;
- Quelques aménagements : balisage(s), contrat de territoire ENS, stationnement / départ des randonnées, redéploiement du réseau TC pour les locaux, VAE

## **9. Ce qu'il faut retenir sur le tourisme**

### **9.1. Sur l'offre touristique,**

Notre tourisme est vert, de proximité, de court séjour, et familial. C'est la nature qui fait venir, elle est garante d'un cadre de vie qui est apprécié tant des habitants que de touristes à la recherche d'authenticité. D'autre part, la localisation centrale de notre territoire permet de rayonner vers toute la Haute Savoie et ses principaux sites touristiques et économiques.

Le principal atout touristique du territoire repose sur la qualité des sites naturels fréquentés tout au long de l'année avec certaines activités plus saisonnières comme pour les stations hivernales (Les brasses, Habère-Poche, Le Plateau de Solaison, ...) et dans une moindre mesure le coût de nuitées.

Il existe un large panel d'activités outdoor avec des sites aménagés et de pleine nature ainsi que de nombreux édifices patrimoniaux et historiques.

Les touristes des lieux reconnus comme les grandes stations, Annecy, Genève, Chamonix, etc ... sont attirés par les atouts touristiques du territoire CDF.

L'offre est en perpétuelle évolution et adaptation avec le développement du tourisme d'itinérance, les parcours d'interprétation, les visites théâtralisées, ...

## 9.2. Sur l'hébergement touristique,

Il y a une offre globale d'hébergement touristique de 26606 lits dont 3 119 lits marchands, soit 4825 structures d'accueil dont 129 structures proposant des lits marchands.

Parmi les structures proposant des lits marchands, il y a 9% d'hôtels Les chambres d'hôtes labellisées sont sous représentées ; il n'y a aucune résidence de tourisme. L'hébergement à la ferme est très peu développé.

32% de l'offre en lits marchands du territoire CDF est présente sur le territoire de la CCVV, territoire support des stations hivernales d'Habère-Poche et des Brasses.

Il y a 4700 résidences secondaires (considérés comme des lits non marchands).

Sur la mobilité, le territoire est principalement desservi par les routes départementales. Les services de transport en commun existent mais sont insuffisants notamment en période hivernale. Il faut noter des initiatives comme le transport à la demande, les navettes communales et intercommunales, ainsi que le rôle joué par les lignes PROXIMITI et LISHA.

## 10. Enjeux thématiques sur le tourisme

Enjeux - Tourisme :	Explications
<b>TOU 1 :</b> Valoriser les sites naturels remarquables	
<b>TOU 3 :</b> Développer des activités touristiques complémentaires autour du tourisme :	
- <b>TOU 3-a :</b> VERT : Agriculture / environnement	Conserver les caractères ruraux du territoire CDF : ses attraits résident dans le cadre de vie, les paysages, les vues (y compris depuis les voies d'accès). Il s'agit de proposer une offre en hébergement touristique à la ferme et autre activité (découverte, vente de produits fermiers, ...).
- <b>TOU 3-b :</b> CULTUREL : Bâti, patrimoine construit	Il s'agit : <ul style="list-style-type: none"><li>- de conserver les bâtiments historiques et de développer des centres d'intérêt (faire venir des touristes) ;</li><li>- de disposer d'une offre en événementiel (concert, théâtre, ...)</li></ul>

Enjeux - Tourisme :	Explications
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre les politiques touristiques engagées (tourisme industriel par exemple).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>TOU 3-c :</b> RECREATIF et SPORTIF : Evènements festifs, Randonnée, cyclotourisme, ... Pêche, ski,</li> </ul>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre des pratiques sportives et de loisirs tout en prévenant les conflits d'usage (Alpages, faunes, flores...);</li> <li>- être attentif à la qualité de notre environnement pour proposer un panel diversifié d'activités;</li> <li>- Proposer un tourisme de proximité pour les habitants et les territoires limitrophes.</li> </ul> <p>De mettre à disposition un territoire support d'expérimentation pour des activités de plein air</p>
<p><b>TOU 4 :</b> Améliorer les accès aux sites touristiques</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les déplacements locaux en transport collectif vers les sites touristiques / environnementaux;</li> <li>- Mettre en œuvre des projets liés à l'amélioration des infrastructures.</li> <li>- Accompagner le déploiement sur le territoire des mobilités douces; y compris vélos électriques.</li> </ul>
<p><b>TOU 5 :</b> Diversifier et améliorer l'offre d'hébergements touristiques</p>	<p>Il s'agit de veiller :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au maintien de l'offre en hébergement existante et de sa répartition typologique (conserver la part des centres de vacances)</li> <li>- A soutenir les projets d'hébergement touristique notamment en direction de l'offre hôtelière ;;</li> <li>- à la réhabilitation de l'immobilier de loisirs ;</li> <li>- A accompagner le remplissage des lits marchands.</li> </ul>
<p><b>TOU 6 :</b> Rayonner et mettre en réseau le territoire</p>	
<p><b>TOU 7 :</b> Le lien entre activité touristique et transition écologique</p>	<p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De prévoir l'utilisation des tracés de pistes hors période hivernale ;</li> <li>- De s'engager dans des projets d'enneigement qui ne repose plus sur le modèle des retenues</li> </ul>

Enjeux - Tourisme :	Explications
	<p>collinaires. L'exemple de l'expérience des filets à neige du Plateau de Solaison montre que la captation de la neige et son stockage pour assurer l'enneigement des pistes du domaine nordique a fait ses preuves depuis 2 saisons.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De poursuivre l'adaptation des équipements touristiques de l'hiver vers l'été.</li> <li>- De sécuriser la ressource en eau pour les territoires supports de stations (Eau potable, Cours d'eau, neige de culture.)</li> </ul>